

Célébration du 61^e anniversaire de l'indépendance

La Cour constitutionnelle a célébré Mardi 04 juillet 2023, le 61^e anniversaire de l'indépendance en rendant hommage aux sacrifices consentis par les chouhada et les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Le programme de la célébration, qui a connu la présence des membres de la Cour constitutionnelle, ses cadres et employés, comprenait diverses activités.

Une allocution prononcée à cette occasion par le Président de la Cour constitutionnelle, suivi de la levée des couleurs nationales, ainsi que d'autres activités.